

2 Osez briller

ACTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE
ANIMATION DU CAMPUS ET ASSOCIATIONS

24
25

BILLETTERIE CULTURELLE



POUR LES ÉTUDIANT·ES!

Avec l'ACA² et 4 structures partenaires,
profitez de la billetterie culturelle pour les étudiant·es !

Théâtre Nanterre-Amandiers *

Dès l'achat d'un 1^{er} spectacle, l'ACA² vous offre la carte d'adhésion (tarif public : 10 €) pour vous permettre de bénéficier des spectacles de la saison 2024-2025 au tarif unique de 5 € ! Utilisez le code avantage **ACA2425** lors de la sélection de l'adhésion au tarif étudiant.

Cinéma CGR Nanterre *

Profitez de l'offre spéciale tous les jours et à toutes les séances jusqu'au 31 mai 2025 : les places sont au tarif de 4 € (au lieu de 7 €) ! Réservations directement aux caisses du cinéma.

⚠️ opération limitée à l'émission de 2 400 places

Maison de la musique de Nanterre *

Rendez-vous sur la billetterie en ligne pour bénéficier d'un tarif à 5 € sur l'ensemble des spectacles de la saison 2024-2025 (musique, danse, théâtre, cultures urbaines...), avec le code **MMN24-25ACA2** (à saisir dans « code promo » dans la colonne de gauche).

Festival d'Automne *

En tant qu'université partenaire, profitez de tarifs préférentiels sur une sélection de spectacles proposés par le Festival d'Automne, avec le code **NANTERRE2425**.

Plus d'infos ici !



* Sur présentation de votre carte étudiante de l'Université Paris Nanterre 2024-2025.

Le service ACA² (Action Culturelle et Artistique / Animation du Campus et Associations) met à l'honneur l'expression artistique des étudiant·es. Il leur permet aussi d'accéder aux créations d'artistes contemporains, en partenariat avec les structures culturelles du territoire. Il met en œuvre sa politique culturelle dans les espaces dont il a la charge sur le campus : le théâtre Koltès et l'espace Reverdy au bâtiment Ricœur, et la Maison de l'Étudiant·e. L'ACA² prend également en charge la coordination de la vie associative étudiante et de l'animation du campus.

ÉDITO

Sur le campus ou hors les murs, l'ACA² vous invite à développer votre sens de la création et à vivre de nouvelles expériences avec des **ÉVÉNEMENTS** (le festival étudiant des arts de la scène Nanterre sur Scène, le festival MARTO (marionnettes et objets), des avant-premières, des expositions, des spectacles, des performances, des concerts, etc.), des **ATELIERS** de pratiques artistiques dans les domaines les plus variés (photographie, cinéma, théâtre, danse, modelage, podcast, lecture à haute voix, impression, gamelan, chœur, orchestre, dessin, etc.), la **CRÉMAILLÈRE** des associations à la rentrée et, tout au long de l'année, la vie associative à la Maison de l'Étudiant-e (initiatives solidaires, permanences, événementiel, etc.), et enfin la **BILLETTERIE**, qui offre des tarifs préférentiels au CGR de Nanterre, à la Maison de la Musique de Nanterre, au théâtre Nanterre-Amandiers, et au Festival d'Automne.

Notez tout de suite 4 temps forts au 1^{er} semestre :

- » mardi 24 septembre : la 10^e édition de la Crémaillère de la Maison de l'Étudiant-e avec le village associatif (avec cette année, un Escape Game, pour fêter cette édition anniversaire !)
- » mardi 15 octobre : *Auréliens*, de François Grémaud (dans le cadre du Festival d'Automne à l'université)
- » du lundi 25 au vendredi 29 novembre : la 15^e édition du Festival Nanterre sur Scène au bâtiment Ricœur (avec plein de surprises pour cette édition anniversaire !)
- » mardi 10 décembre : *1664*, conférence spectaculaire d'Hortense Belhôte (dans le cadre du Festival d'Automne à l'université)

Découvrez notre offre en détail dans cette brochure et profitez de toutes les opportunités !

Vincent LAISNEY, directeur de l'ACA²

LES MISSIONS

PRIVILÉGIER L'ACCÈS À LA CULTURE SUR LE CAMPUS... ET AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES LOCAUX !

L'ensemble des membres de la communauté universitaire de Paris Nanterre peut accéder gratuitement à toutes les offres culturelles de la saison (spectacles, concerts, festivals, etc.), sur présentation d'un justificatif (carte étudiante ou carte professionnelle).

Nous proposons aussi des tarifs réduits en partenariat avec quatre structures partenaires : le théâtre Nanterre-Amandiers, le cinéma CGR de Nanterre, la Maison de la musique de Nanterre et le Festival d'Automne (cf. 2^e de couverture).

Enfin, une offre de billetterie est aussi proposée à destination des personnels administratifs et enseignants : ne manquez pas, 3 à 4 fois par an, la sélection de sorties culturelles à des tarifs très préférentiels !

PROPOSER UNE PROGRAMMATION ARTISTIQUE VARIÉE

En choisissant de programmer dans ses espaces des expositions, des projections de films ou des spectacles professionnels, mais aussi issus des initiatives étudiantes, des associations ou des enseignant-es de l'Université Paris Nanterre, l'ACA² favorise l'expression artistique individuelle et collective.

L'ACA² propose un soutien logistique, une aide à la diffusion, ainsi qu'un accompagnement pour valoriser vos projets.

ENCOURAGER L'INITIATIVE ÉTUDIANTE

Dans le cadre de sa mission animation du campus, l'ACA² coordonne, promeut, encadre et soutient la vie associative étudiante sur le campus, en particulier à la Maison de l'Étudiant-e. Le service est l'interlocuteur privilégié des associations et des étudiant-es impliqué-es dans la vie associative de l'université.

Les responsables de la vie associative accompagnent les étudiant-es qui souhaitent créer ou reprendre une association, obtenir un local, ou monter un projet associatif.

CRÉER ET DOMICILIER SON ASSOCIATION À L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Une association qui répond aux critères de la charte des associations étudiantes de l'université peut demander sa domiciliation à l'Université Paris Nanterre. La domiciliation à l'université permet d'obtenir une adresse de siège social et de bénéficier des dispositifs et services proposés par l'université avec le service de l'ACA². Elle est valable pour une année universitaire et à renouveler ensuite à chaque rentrée universitaire.

Si vous souhaitez créer et domicilier votre association à l'Université Paris Nanterre, la coordinatrice de la vie associative étudiante peut vous recevoir sur rendez-vous, pour finaliser votre dossier : définir l'objet de l'association, finaliser la rédaction de vos statuts, identifier un lieu de domiciliation sur le campus cohérent avec l'objet de votre association.

Consultez la liste des associations étudiantes actives à l'université dans l'annuaire mis à jour tout au long de l'année sur notre site internet. Suivez également l'actualité associative sur le site internet, rubrique Agenda.

OBTENIR UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Les associations étudiantes domiciliées à l'université et recensées auprès de l'ACA² peuvent bénéficier d'une subvention annuelle destinée à couvrir des dépenses de fonctionnement. Les critères d'éligibilité et les conditions sont consultables sur notre site internet.

OBTENIR UN LOCAL ASSOCIATIF

Votre association est domiciliée et recensée à l'université et vos activités et projets associatifs nécessitent un local au sein de la Maison de l'Étudiant-e ? Vous pouvez en faire la demande auprès de l'ACA².

L'ensemble des demandes est traité en Commission d'Attribution des Locaux Associatifs à la Maison de l'Étudiant-e [CALAME] qui se réunit chaque année pour affecter les locaux aux associations étudiantes.

SE FORMER À LA GESTION ASSOCIATIVE

Que vous soyez membre actif ou bénévole d'une association, ou en cours de réflexion pour créer votre association, vous pouvez participer aux formations associatives organisées tout au long de l'année par l'ACA², en partenariat avec des organismes professionnels spécialisés. De nombreuses thématiques sont abordées : responsabilité juridique, méthodologie de projets, prévention des risques, gestion comptable et financière, etc.

Le calendrier des formations est consultable sur notre site internet.

VALORISER SON ENGAGEMENT : BONUS AU DIPLÔME RESPONSABLE ASSOCIATIF

Le bonus au diplôme « Responsable Associatif » s'adresse aux étudiant-es qui occupent un poste à responsabilités au sein d'une association étudiante. Ce bonus a pour objectif de reconnaître l'engagement étudiant et de valoriser les compétences acquises dans ce cadre.

Pour l'obtenir, participez à un nombre minimum de 4 modules de formation durant l'année universitaire et faites la demande de bonus au 2nd semestre.

Informations : aca2.parisnanterre.fr

Rubrique Associations / Accompagnement des associations étudiantes

LA COMMISSION D'AIDE AUX PROJETS ÉTUDIANTS (CAPE)

À travers la Commission d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE), dont les fonds sont issus de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), l'université peut subventionner les initiatives de ses étudiant-es et associations étudiantes.

Les projets soutenus peuvent être de nature artistique, sportive, scientifique, à visée humanitaire, solidaire ou encore dans une démarche écologique ou de développement durable.

La chargée de la CAPE et la coordinatrice de la vie associative étudiante reçoivent sur rendez-vous les responsables de projets souhaitant être accompagnés dans leurs démarches et recherches de financements.

Le calendrier des commissions CAPE de l'année universitaire 2024-2025 ainsi que différents documents ressources sont disponibles sur notre site internet.

Informations : aca2.parisnanterre.fr

Rubrique Organiser un projet / Financer un projet

Contact : subvention.cape@liste.parisnanterre.fr



LA CVEC (CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS)

À la rentrée 2024, chaque étudiant-e s'est acquitté-e d'une contribution d'un montant annuel de 103 €. Les sommes collectées financent des projets de vie de campus très divers (accueil et orientation, lutte contre la précarité, médecine préventive, sport, etc.), qui permettent l'amélioration des conditions de vie étudiante et de campus.

En lien avec les missions de l'ACA², la CVEC finance en particulier :

- » le soutien aux initiatives étudiantes à travers la Commission d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE)
- » l'Action Culturelle et Artistique, en donnant accès à des manifestations culturelles gratuites et des ateliers de pratiques artistiques à tarifs très attractifs
- » le soutien à la vie associative étudiante à travers les dispositifs d'accompagnement de l'ACA²
- » certains projets issus des budgets participatifs comme la ludothèque de la Maison de l'Étudiant-e

Plus d'informations sur : etudiants.parisnanterre.fr/cvec



LES ESPACES

L'université dispose de plusieurs espaces destinés à la programmation culturelle, à des ateliers de pratiques artistiques et aux projets associatifs et étudiants.

BÂTIMENT RICŒUR



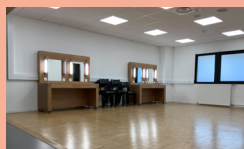
LE THÉÂTRE BERNARD-MARIE KOLTÈS

Situé au 1^{er} étage, le théâtre offre une capacité de 350 places et accueille des spectacles de théâtre, de danse et des concerts dans le cadre de la programmation de l'ACA².



L'ESPACE PIERRE REVERDY

Situé au rez-de-chaussée, l'espace Reverdy accueille expositions et spectacles, dans ses 300 m² sous verrière.



LA SALLE L125

Située au 1^{er} étage, la salle L125 permet aux étudiant-es et aux associations de répéter, de se réunir et d'y animer différents ateliers.



LA SALLE L301

Située au 3^e étage, la salle L301 est uniquement destinée à la pratique des ateliers artistiques de l'ACA².



LA SALLE L400

Située au 4^e étage, la salle L400 est équipée de plusieurs postes de montage et de traitement d'images pour la pratique des ateliers artistiques de l'ACA².

Vidéos des espaces, informations et réservation :
aca2.parisnanterre.fr / Rubrique Espaces culturels

MAISON DE L'ÉTUDIANT·E

À l'entrée du campus, la Maison de l'Étudiant·e dispose d'un hall d'exposition destiné à l'expression étudiante mais également de quatre salles de pratique : la salle de théâtre et d'événementiel (Platø9), la salle de musique (Studiø8), la salle de pratiques mixtes (Labø7) et le løcal ESS.

Les espaces à la Maison de l'Étudiant·e sont réservés à l'activité étudiante et à la pratique artistique étudiante uniquement.

L'utilisation du matériel est soumise à des conditions particulières et à une autorisation préalable de l'ACA².



LE PLATØ9

Équipé d'une scène de 6 x 4 m, d'un rideau de fond de scène et d'une régie son et lumière, il accueille régulièrement pièces de théâtre, concerts, conférences et projections.



LE STUDIØ8

Équipé d'un piano et d'une batterie électroniques, ainsi que d'un système d'amplification, il permet notamment des répétitions musicales sonorisées et accueille différents groupes issus de la communauté étudiante.



LE LABØ7

Il permet aux étudiant·es et associations de se réunir et d'y animer différents ateliers.



LE BURØ4

Il dispose d'une salle de réunion accessible en présence du régisseur de la Maison de l'Étudiant·e pour les étudiant·es et associations étudiantes qui souhaitent bénéficier d'un espace de travail et de réunion.



LE LØCAL ESS

Il est consacré aux initiatives associatives et étudiantes, qu'elles soient ponctuelles ou hebdomadaires, s'appuyant sur les principes de l'économie sociale et solidaire, notamment la coopération, l'écologie et l'entraide.

L'AGENDA

LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 DE 13H À 16H ÉVÉNEMENT > RENCONTRE DE RENTRÉE INTER-ASSOCIATIVE ESPACE REVERDY, BÂT. RICŒUR

Rencontre réservée aux associations étudiantes de l'université.

L'ACA² organise la rencontre de rentrée inter-associative le lundi 9 septembre pour bien commencer l'année universitaire.

Au programme :

- Informations sur la rentrée associative étudiante : présentation des dispositifs et démarches pour la vie associative étudiante (demande de subventions, locaux, organisation de projets...)
- Intervention de la Mission égalité et non-discrimination sur les pratiques et obligations en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Présentation du calendrier des commissions : CALAME, CAPE...
- Informations pratiques pour l'organisation de la 10^e édition de la Crémaillère de la Maison de l'Étudiant-e le 24 septembre

» **Inscriptions individuelles obligatoires sur aca2.parisnanterre.fr**

L'agenda des pages suivantes présente seulement une partie des événements du 1^{er} semestre. Pour retrouver l'ensemble des événements, consultez notre site internet : **aca2.parisnanterre.fr**

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024
ÉVÉNEMENT > JOURNÉE
EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
PARCOURS STREET ART :
VISITES GUIDÉES ET COMMENTÉES

Visites de 10h et 15h30 (1h15 par visite) :

Parcours des fresques anciennes

L'histoire des engagements politiques et sociaux des étudiants s'illustre sur les murs du campus. Elle fait partie de notre quotidien sans que, bien souvent, nous y prêtions attention. Peu documentés, partiellement effacés, malmenés par le temps... Comment percer les secrets de ces vestiges oubliés quand les informations viennent à manquer ? Si vous désirez en apprendre plus sur l'approche du chercheur en Histoire de l'art, venez nous aider à élucider les mystères des fresques de Nanterre.

Visite de 14h (1h15) :

Parcours Street art de 2018

À travers l'analyse des sept fresques réalisées en 2018 à l'occasion de la Nuit des Idées, la visite guidée de l'Université Paris Nanterre vous propose de découvrir de célèbres œuvres classiques du musée du Louvre réinterprétées par les artistes urbains. Au fil du parcours, vous en apprendrez plus sur la pratique dite du « Street Art » et son rôle lors des manifestations étudiantes de mai 68.

» **Visite gratuite sur inscription**
sur aca2.parisnanterre.fr

» Retrouvez le programme complet des JEP
sur le campus sur www.parisnanterre.fr



MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 DE 11H30 À 15H ÉVÉNEMENT > 10^E ÉDITION DE LA CRÉMAILLÈRE DE LA MAISON DE L'ÉTUDIANT·E / CAMPUS DE NANTERRE

Portée par l'ACA², la Crémaillère de la Maison de l'Étudiant·e est le premier temps fort de la vie étudiante et associative à l'Université Paris Nanterre. Elle marque le lancement de la vie étudiante sur le campus pour 2024-2025.

Partez à la rencontre des associations étudiantes de l'université

Étudiant·es de l'université, vous souhaitez vous impliquer dans la vie associative étudiante et participer à l'animation du campus ?

Sur chaque stand du village associatif, les associations présentes vous proposeront des rencontres, des animations...

Il y en aura pour tous les goûts !

Tentez de résoudre l'Escape Game des assos

Pour cette 10^e édition anniversaire, l'ACA² vous propose de participer à un escape game pour découvrir la richesse de la vie associative étudiante. En moins de 15 minutes, aidez-nous à retrouver le discours égaré de présentation du grand concours du bénévolat !

Visitez l'Expø rétrospective à la Maison de l'Étudiant·e

Pour découvrir les initiatives associatives et étudiantes 2023-2024, visitez en parallèle l'Expø dans le hall de la Maison de l'Étudiant·e.



Découvrez sur notre site l'ensemble des animations proposées par les associations, mais aussi par les services de vie étudiante et les partenaires de l'université (village services et partenaires) !

L'EXPØ -> RÉTROSPECTIVE DES PROJETS ÉTUDIANTS ET ASSOCIATIFS 2023-2024 DU 2 AU 27 SEPTEMBRE 2024

Pour cette édition anniversaire des 10 ans de la Crémaillère, L'Expø prend de l'ampleur !

Dans le hall de la Maison de l'Étudiant-e :

- Retour en images sur quelques initiatives étudiantes et associatives réalisées en 2023-2024. Durant cette année, des projets très divers ont vu le jour, portés par des étudiant-es engagé-es et investi-es. De nombreuses initiatives présentées ont bénéficié par ailleurs d'une aide financière de la Commission d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE - cf. page 6). Cette exposition vous incitera sans doute à venir rencontrer les associations lors de la Crémaillère le 24 septembre !

- Rétrospective : redécouvrez 10 ans d'initiatives étudiantes à travers quelques exemples choisis extraits des différentes éditions de l'Expø de rentrée.

Dans la galerie Grappin (bâtiment Grappin) :

Venez retrouver un projet associatif marquant : la fresque participative réalisée en 2014 à l'initiative de l'association Article X et à l'occasion des 50 ans de l'université, reconstituée pour l'occasion de ces 10 ans de Crémaillère.

Dans le hall du Ricœur :

Venez rencontrer l'équipe de l'ACA² et observer la frise des 10 ans d'affiches de la Crémaillère.

**Le guide des associations
est disponible
à l'accueil de l'ACA² !**

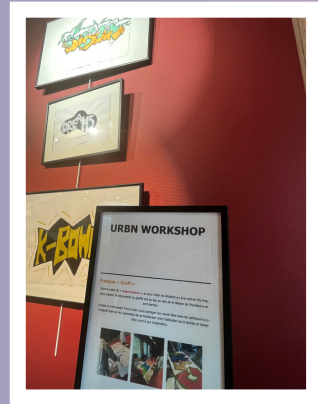


DU 14 AU 25 OCTOBRE - VERNISSAGE LE 17 OCTOBRE
EXPOSITION > RÉTROSPECTIVE FESTIVAL URBN
HALL DE LA MAISON DE L'ÉTUDIANT·E



L'association Alternative culture propose une exposition sur le thème du hip-hop suite à l'édition 2024 de l'URBN Festival et à la mise en place d'ateliers sur le campus de l'Université Paris Nanterre en 2023-2024. L'occasion d'annoncer l'édition de l'URBN Festival 2025 et de proposer un vernissage accompagné d'un concert de rap au Platø9 de la Maison de l'Étudiant·e le jeudi 17 octobre.

» Entrée libre, plus d'informations prochainement



DANS LE CADRE DU Festival d' Automne À L'UNIVERSITÉ

THÉÂTRE > AURÉLIENS

PAR FRANÇOIS GREMAUD

MARDI 15 OCTOBRE 2024 À 19H30

THÉÂTRE KOLTÈS, BÂT. RICŒUR

L'acteur Aurélien (Patouillard) interprète la parole de l'astrophysicien et philosophe Aurélien (Barrau).

En déplaçant le discours scientifique au corps de l'artiste, l'université au théâtre, le metteur en scène François Gremaud donne à percevoir par le sensible le drame écologique, cette urgence politique.

Aussitôt, il prévient : « Ça ne va pas être très drôle ». Lors de la conférence sur la nécessité d'agir pour notre planète donnée à l'Université de Lausanne en 2019, Aurélien Barrau alerte sur « l'extermination massive » du vivant, « la forme de fin du monde » à laquelle nous faisons face et le besoin de redéfinir la croissance que nous voulons. Admirateur de l'engagement et du langage poétique du scientifique, François Gremaud fait un essai en mettant sa pratique au service de ce propos. Autrement que pour *Phèdre !* et *Giselle...* (toutes deux à l'affiche du Festival), il confie l'art subtil du décalage et la joie du partage à un interprète qui le bouleverse, en l'occurrence Aurélien Patouillard. C'est ainsi que, sur un plateau dénudé, l'acteur Aurélien, également physicien de formation, prête son corps sensible aux paroles sensées du brillant orateur qu'est l'autre Aurélien. Décalée, la gravité de l'alerte avère l'absurdité de la situation et permet possiblement au cœur de reconnaître ce que la raison peine à croire.

Conception et mise en scène : François Gremaud

Texte : conférence d'Aurélien Barrau

Adaptation : François Gremaud

Avec : Aurélien Patouillard

Production Théâtre Vidy-Lausanne ; 2b company



FONDATION
D'ENTREPRISE
HERMÈS

La fondation Hermès
est mécène de la tournée
du Festival d'Automne dans les universités.

Profitez de places réservées spécifiquement pour vous sur d'autres propositions du Festival d'Automne avec le code d'accès **NANTERRE2425** (infos sur aca2.parisnanterre.fr) !

» Entrée libre sur réservation sur aca2.parisnanterre.fr



JEUDI 17 OCTOBRE 2024 À 11H30
LABØ7, MAISON DE L'ÉTUDIANT·E
RÉUNION D'INFORMATION SUR LA CAPE

Vous avez un projet culturel, scientifique, artistique, sportif, humanitaire, en lien avec le développement durable, etc. ? Étudiant·es et associatifs de l'université Paris Nanterre, vous pouvez demander une aide financière à l'université auprès de la Commission d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE).

Inscrivez-vous à cette première réunion CAPE de l'année pour répondre à toutes les questions que vous vous posez.

- » Participation sur inscription sur aca2.parisnanterre.fr
- » Modalités d'inscription et calendrier de dépôt sur notre site internet rubrique Organiser un projet / Financer un projet



MERCREDI 13 ET VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024

MAISON DE L'ÉTUDIANT·E

JOURNÉES DE FORMATIONS AUX ASSOCIATIONS

Vous êtes membre d'une association étudiante, que ce soit en tant que membre du bureau ou simple bénévole ? L'ACA² organise plusieurs modules de formation le mercredi 13 et le vendredi 22 novembre pour vous permettre d'améliorer vos connaissances et compétences en gestion associative. Ces modules sont éligibles pour la validation du bonus au diplôme Responsable associatif au second semestre.

PROGRAMME DU MERCREDI 13 NOVEMBRE

Module Agir contre les violences sexistes et sexuelles / De 9h30 à 12h30

- Les violences sexistes et sexuelles : de quoi parle-t-on ?
- Prévenir ces violences
- Agir face à une situation ou suite à un signalement

Module animé par l'organisme Hally,
en partenariat avec la Mission égalité et non discrimination de l'université.

PROGRAMME DU VENDREDI 22 NOVEMBRE

1/ Module Élaborer un plan de communication

2/ Module Gérer son budget : initiation à la comptabilité et à la trésorerie d'une association

3/ Module Droits et obligations juridiques des associations

4/ Module Travailler en mode projet

5/ Module Prévention des risques en milieux festifs

Ces modules sont animés par nos partenaires : Animafac, le cabinet Camino Avocats, le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'université et Evelyne Jardin (spécialiste de la communication associative, enseignante à l'université)

» **Places limitées : inscriptions sur aca2.parisnanterre.fr**

DU LUNDI 25 AU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024 15^E ÉDITION DU FESTIVAL NANTERRE SUR SCÈNE THÉÂTRE KOLTÈS ET ESPACE REVERDY, BÂT. RICŒUR



Mardi 19 novembre : rencontre professionnelle organisée dans le cadre du TD Élaboration de projets culturels (Licence 2 Arts du spectacle) en partenariat avec le théâtre Nanterre-Amandiers.

Lundi 25 novembre à 18h : ancien membre de la troupe du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine, Christophe Rauck a une longue carrière de comédien et de metteur en scène derrière lui. Directeur du théâtre Nanterre-Amandiers depuis 2020, il nous fait l'honneur de partager son savoir et son expérience avec nous, au cours d'une **masterclass exceptionnelle**, en ouverture du festival.

Du mardi 26 au vendredi 29 novembre : présentation des spectacles en compétition. La programmation sera présentée courant octobre, à la suite des auditions de sélection.

Vendredi 29 novembre : clôture du festival, cérémonie de remise des prix

Plus d'informations et réservations sur www.nanterresurscene.com

Tarifs : gratuit communauté UPN / Entrée unique 8 € / Pass NSS 10 €

Candidatez au jury communauté UPN du festival !

Composé de 7 membres (2 personnels enseignant-es, 2 personnels administratifs et 3 étudiant-es), le jury remet un prix d'une valeur de 700 € à l'un des spectacles présentés pendant le festival.

Pour candidater, vous devez envoyer à contact@nanterresurscene.com **avant le mercredi 23 octobre :**

- » Une copie de votre carte étudiante 2024-2025 ou de votre carte professionnelle
- » Une lettre de motivation expliquant votre intérêt à participer au jury

Les candidatures seront retenues dans le respect de la représentativité des différentes filières et niveaux de l'UPN. La participation au jury ne donne droit à aucune rémunération et se fait sur la base du volontariat. Elle nécessite impérativement la présence aux 5 soirées du festival, du 25 au 29 novembre. Le repas est assuré par l'ACA² chaque soir.

NAN TERRE S/SCÈNE

15 ans déjà que des compagnies étudiantes venues de tous les horizons de France et du spectacle vivant investissent le campus pour nous faire vivre une semaine d'intenses émotions !

Lundi 25 novembre à 20h :
ouverture du festival avec
le spectacle lauréat de l'édition 2023
RUPTURES, par brûle

Théâtre / 1h / Mise en scène collective
La Volia, école d'art dramatique

Texte : François de Singly
Avec : Nedjma Berchiche, Alexis Fouesnant, Norma Conrath,
Clément Bonhomme, Ilyes Benmouffok et Pauline Passeri

« Je dis que c'est comme un fruit qui mûrit petit à petit, puis un jour, je n'ai pas eu besoin de l'arracher, il est tombé. »

En France, les $\frac{3}{4}$ des séparations et des divorces sont demandés par les femmes. Dans son ouvrage *Séparée. Vivre l'expérience de la rupture*, le sociologue François de Singly s'empare de ce fait de société, en analysant le récit de femmes qui ont rompu.

Six comédiens et comédiennes portent ces récits au public. En équilibre entre tragique et comique, ces extraits d'entretiens mettent en évidence tous les aspects sociaux que peut revêtir ce choc intime. Ces récits tracent les contours matériels de l'amour sans jamais en parler. Que retient-on de nos ruptures ? Comment sont-elles à l'image des couples que nous formions ? De quelle manière nos ruptures passées vont influencer nos relations à venir ?

© Ema MARTINS



Le festival a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-23-EXES-0014.

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024 À 18H30
ESPACE REVERDY, BÂT. RICŒUR
THÉÂTRE > VINEGAR TOM PAR LA COMPAGNIE LES ÉVADÉS

Dans un petit village rural de la Renaissance anglaise, une série d'événements créent l'inquiétude : les vaches meurent, les veaux tremblent, le lait ne monte pas. Plusieurs femmes se voient alors accusées de sorcellerie simplement parce qu'elles sortent de la norme : il y a celle qui ne veut pas se marier, celle qui se promène la nuit, celle qui est trop vieille, celle qui veut avorter, celle qui soigne... La rumeur se propage et tous les motifs sont bons pour déclencher la machine du bouc émissaire. Le mot de « sorcière » vient cristalliser les désirs, les frustrations, l'envie et le désir de vengeance des uns et des autres. Mais ce qui aurait dû rester des querelles de voisinage mêlées de superstition prend un tout autre visage lorsque l'Inquisition s'en mêle. La chasse aux sorcières ne laissera aucune femme indemne.

À travers l'écriture de *Vinegar Tom*, l'autrice féministe britannique Caryl Churchill défend l'idée qu'au-delà des soupçons de magie ou d'impiété, les procès en sorcellerie furent un moyen de blâmer les femmes considérées comme « non conformes » par la société – c'est « une pièce sur les sorcières sans sorcières dedans ». Elle ne nous invite pas seulement à une réflexion sur une catastrophe passée, mais interroge la persistance de ces rapports de violence dans le monde actuel. D'une manière ou d'une autre, nous sommes tous-tes sorcières...

Dans une première traduction et mise en scène française qu'elles réalisent respectivement, Ariane Issartel et Anaëlle Queuille s'emparent de ce texte politique et musical pour confronter l'Histoire et le présent : où en sommes-nous aujourd'hui ?

La compagnie Les Évadés a bénéficié du parrainage de l'ACA² et du dispositif Actée (accompagnement de compagnies théâtrales émergentes) en 2023-2024. Ne manquez pas le prochain appel à candidatures ! Plus d'informations sur actee-asso.fr.

- » Spectacle soutenu par la CAPE (Commission d'Aide aux Projets Étudiants)
- » Entrée libre



DANS LE CADRE DU Festival d' Automne À L'UNIVERSITÉ

CONFÉRENCE SPECTACULAIRE > 1664

PAR HORTENSE BELHÔTE

MARDI 10 DÉCEMBRE 2024 À 19H30

THÉÂTRE KOLTÈS, BÂT. RICŒUR

La fondation à Strasbourg de la Brasserie Kronenbourg ; la condamnation à la prison à vie de Nicolas Fouquet jadis initiateur, dans son domaine de Vaux-le-Vicomte, de fêtes unissant tous les arts ; la première édition à Versailles des Plaisirs de l'île enchantée, tout à la gloire du Roi Soleil ; la création par Colbert de la Compagnie des Indes, future « dealeuse » de café, tabac, rhum, sucre et opium...

Le point commun de ces événements ? Ils se sont produits en 1664. Le rapprochement n'est pas seulement d'ordre temporel. Ils signent un renversement de perspective tant esthétique que politique, de la réjouissance débridée aux divertissements du pouvoir, de la création ouverte à la mise en ordre des académies royales, de l'ivresse joyeuse à la dépendance. D'où l'opération de désintoxication mentale mise en œuvre par Hortense Belhôte dans une nouvelle « Conférence spectaculaire ».

Pour retrouver « la joie, la folie et la liberté du premier XVII^e siècle », où peinture, architecture, jardins, danse, musique, théâtre se fondaient en un happening inspiré, l'artiste fait aussi appel à ses propres souvenirs d'étudiante fêtarde. Et conjugue érudition, discours engagé et performance, dans une mise à jour revivifiante de l'esprit baroque.

Conception : Hortense Belhôte

Collaboration artistique : Lou Cantor, Béatrice Massin

Production, diffusion, administration :

Fabriq Cassiopée – Manon Crochemore & Mathilde Lalanne

Production déléguée bi-p

Avec le soutien du CN D – Pantin

La bi-p est soutenue par la Drac Centre-Val de Loire - ministère de la Culture, au titre du conventionnement par la région Centre-Val de Loire, et par l'Institut français pour ses projets à l'étranger.



FONDATION
D'ENTREPRISE
HERMÈS

La fondation Hermès
est mécène de la tournée
du Festival d'Automne dans les universités.

Profitez de places réservées spécifiquement pour vous sur d'autres propositions du Festival d'Automne avec le code d'accès **NANTERRE2425** (infos sur aca2.parisnanterre.fr) !

» **Entrée libre sur réservation sur aca2.parisnanterre.fr**



JEUDI 23 JANVIER 2025 À 19H THÉÂTRE KOLTÈS, BÂT. RICŒUR PROJECTION > CAPE OU PAS CAPE #7

Depuis 4 ans des dizaines de projets de courts-métrages étudiants ont été soutenus par la CAPE (Commission d'Aide aux Projets Etudiants) de l'université donnant lieu depuis à ce rendez-vous désormais récurrent de projections collectives.

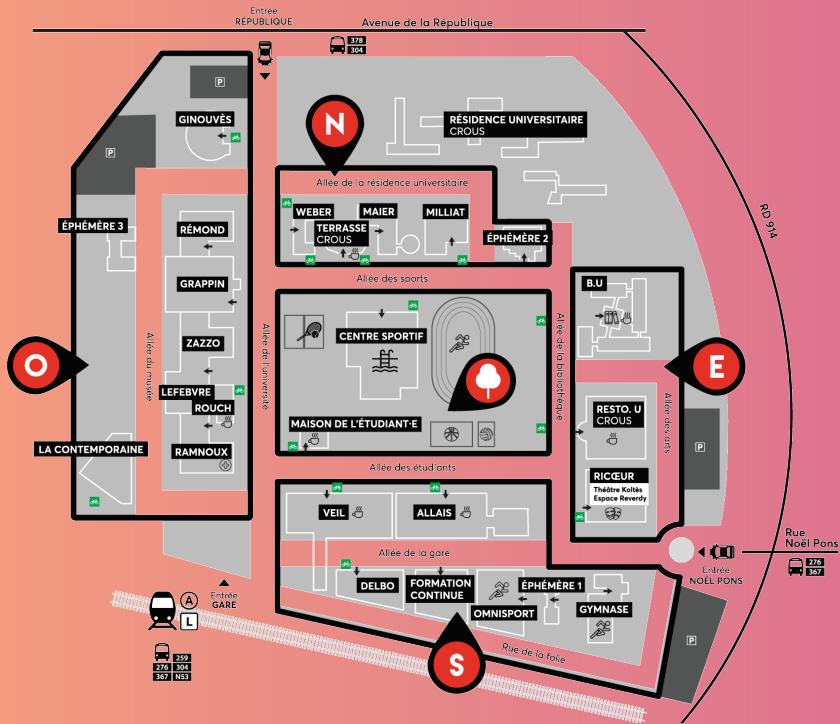
Pour cette 7^e édition de soirée de projection CAPE ou pas CAPE, venez découvrir les nouvelles créations cinématographiques de nos étudiant-es et rencontrer les équipes de films !

- » **Programme détaillé à venir sur notre site internet**
- » **Entrée libre sur réservation sur aca2.parisnanterre.fr**





**Brochure ateliers de pratiques artistiques
et guide des associations
disponibles à l'accueil de l'ACA² !**



ACA² : ACTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE / ANIMATION DU CAMPUS ET ASSOCIATIONS

Université Paris Nanterre
200 avenue de la République, 92000 Nanterre

Bâtiment Ricœur, bureau R28

Lundi, mardi et jeudi
de 10h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi et vendredi
de 10h à 12h

Maison de l'Étudiant-e, Burø4

Sur RDV uniquement

Page de couverture : atelier YOUPI (www.catiienpoupi.fr)
Pages intérieures : PH. C. O. / A.C. Université Paris Nanterre, (CC) A.
Impression : Resprint - Tour Eiffel - La Défense, 4 avenue Gambetta, 92000 Courbevoie

**Université
Paris Nanterre**

aca2.parisnanterre.fr



@ACA2Nanterre

